



Apprendre au cnam change votre vie

Unité d'enseignement - RDP105

Radioprotection pratique

Programme

L'UE est composée, à part égale, d'ED et de TP.

ED (30 h) qui peuvent être suivis en FOD ou en présentiel :

- Dossier de déclaration ou d'autorisation
- Evaluation prévisionnelle de dose, zonage, classement des travailleurs
- Vérifications internes et externes
- Inspections
- Surveillance de l'exposition - Gestion de la dosimétrie
- Gestion des sources - contrôle des colis
- Gestion des déchets et effluents radioactifs
- Transport de matières radioactives
- Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident
- Information et formation des travailleurs
- Etudes de cas dans différents secteurs d'activité (industrie, médical et recherche) avec différentes sources (générateurs électriques, sources scellées ou non scellées)

TP (30 h) en présentiel qui sont organisés sur une semaine :

- Utilisation de matériels de détection (4 x 3 h = 12 h)
- Mises en situation (6 x 3 h = 18 h)
(convention avec différents établissements)

Introduction

Cette unité d'enseignement permet aux auditeurs d'approfondir leurs connaissances pratiques en radioprotection, en sachant :

- manipuler de façon adéquate différents types de détecteurs utilisés en radioprotection (radiamètres, dosimètres, contaminamètres) ;
- mettre en œuvre différents moyens d'évaluation des risques d'exposition et de protection (étude de poste, zonage radiologique, suivi dosimétrique...).

Des mises en situation dans des installations ou des chantiers école permettent aux auditeurs une pratique de terrain.

Objectifs pédagogiques

- Contribuer au dossier d'autorisation
- Réaliser des études de poste
- Proposer un classement des travailleurs et un zonage radiologique de l'installation
- Proposer un suivi dosimétrique pour les travailleurs
- Assurer les contrôles réglementaires
- Gérer des situations dégradées
- Contribuer à la gestion des déchets radioactifs
- Contribuer à la formation des travailleurs
- Préparer une inspection de l'installation
- Contribuer à la mise en œuvre de la réglementation transport dans l'entreprise

Public/conditions d'accès

- Cette formation n'est accessible qu'à des personnes ayant validé l'UE RDP103 ou, sur accord de l'enseignant responsable, à des personnes ayant déjà des compétences en radioprotection.

Informations pratiques

Modalité d'enseignement : FOAD hybride

- 2020-2021 : pas ouverte
- 2021-2022 : ouverte au 2ème semestre

Modalité d'évaluation

L'évaluation comporte :

- un examen écrit de 2h sans document (comptant pour 60% de la note finale)
- des comptes rendus de TP individuels (comptant pour 40% de la note finale)

La validation de l'UE nécessite l'obtention d'une note minimale de 10/20 à l'écrit.

Le Cnam
EPN03*
292 rue Saint-Martin
75003 Paris
Bureau 21.0.17

Contact

Françoise Carrasse
01 40 27 22 98
francoise.carrasse@lecnam.net